

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

2023/115

CONSEILLERS ÉLUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRÉSENTS : 18

SÉANCE EN DATE DU 18 OCTOBRE 2023

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDOT, MAIRE.

POINT 29 : SPECTACLE DE NOËL POUR LES SCOLAIRES

Le conseil municipal,

Après avoir entendu les explications de Mme Anne FOLNY, adjointe au maire,
Sur proposition de la Commission d'Administration Générale et des Finances,

À l'unanimité des voix,

Décide :

- d'offrir aux écoliers de Sarralbe le 15 décembre 2023 :
 - * un spectacle intitulé « Les P'tits boulots de Julu Padpo » une comédie théâtrale et musicale, burlesque et interactive pour les enfants, présentée par la compagnie « Théâtre de la Valise » au centre culturel de Sarralbe,
- de prendre en charge le financement de deux représentations de ce spectacle d'une durée de 55 minutes chacune pour un montant total de 2 529,55 € TTC,
- de prendre en charge tous les frais annexes liés à l'organisation de ces manifestations,
- de prendre acte que des crédits suffisants sont prévus au budget principal de 2023.

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en préfecture et de sa publication sur le site internet de la commune de Sarralbe : www.sarralbe.fr le 24 octobre 2023

La secrétaire de séance,
Marie Pierre MOURER



Sarralbe, le 24 octobre 2023
Le Maire,
Pierre-Jean DIDOT

